

## Edito

Chères Feuchyssoises, chers Feuchyssois,

*En cette période de fin d'année 2020, propice aux festivités familiales, nous espérons tous en début du déconfinement de septembre une évolution favorable de cette crise sanitaire mondiale de la Covid-19.*

*Malheureusement il n'en est rien. Cette pandémie sévit encore et toujours aujourd'hui, nous imposant à tous des contraintes quotidiennes anxiogènes.*

*Soyez persuadés que la Commune est mobilisée à tous les niveaux de ses compétences.*

*Dans nos écoles élémentaires, tous les élèves sont accueillis sur le temps scolaire ; la restauration et l'accueil périscolaire sont assurés ; la désinfection de tous les locaux est exécutée, chaque jour, avec beaucoup de professionnalisme par nos agents, avec l'aide du personnel enseignant ; la distanciation physique et le masque sont obligatoires dès le CP pour les élèves et tous les adultes présents. Il en est de même pour les parents présents aux abords des groupes scolaires. L'affichage d'un arrêté municipal régit ces gestes barrières. La gendarmerie nationale veille d'ailleurs scrupuleusement à le faire respecter.*

*Les élus sont conscients des répercussions défavorables occasionnées par cette pandémie. Les chiffres d'affaires des commerçants, des artisans, des exploitants agricoles et recettes du monde associatif de notre village sont directement impactés face à cette situation exceptionnelle.*

*Personnellement, la prudence étant de mise, comme il est encore difficile, voire impossible de se projeter dans un avenir proche, j'ai pris la décision de ne pas organiser de manifestations publiques et de respecter les instructions arrêtées par l'exécutif gouvernemental.*

*Toutefois les aînés, âgés de 70 ans et plus, bénéficieront comme chaque année du colis de Noël. Les modalités de distributions leurs seront précisées ultérieurement. Que les élèves des écoles soient rassurés, ils ne seront pas oubliés.*

*« Nos efforts individuels et collectifs  
sont nécessaires et indispensables pour retrouver très vite  
une vie sociale relativement normale ... »*

*En attendant soyons prudents et respectons les gestes barrières. Évitions tous rassemblements publics et privés. Tous ensemble, si chacun de nous s'impose ces mesures sanitaires nous réussirons à faire régresser le coronavirus.*

*Prenez bien soin de vous et de vos proches.*

*Votre Maire  
Roger POTEZ*



### HORAIRES D'OUVERTURE durant la période de confinement

#### MAIRIE

Lundi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00  
Mardi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00  
Mercredi : 8h00-12h00  
Jeudi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00  
Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-16h30  
Samedi : fermée

Accueil limité

#### MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Uniquement en click and collect

Lundi : fermée  
Mardi : 16h30-18h00  
Mercredi : 10h30-12h00 et 14h30-18h00  
Jeudi : 15h00-18h00  
Vendredi : fermée  
Samedi : 10h00-12h00

Fermée le samedi matin durant les vacances scolaires

#### CCAS

Rendez-vous uniquement par téléphone

### SOMMAIRE

Vie municipale	p.2 à 10
Vie culturelle	p.11 à 13
Informations municipales	p.14 à 16

# VIE MUNICIPALE

## ORIENTATIONS BUDGETAIRES

La municipalité continue à respecter ses engagements en matière de politique budgétaire et à affirmer sa volonté de ne pas augmenter la fiscalité locale. L'article 16 de la loi de finances n°2019-1479 du 28 décembre 2019, prévoit le nouveau schéma de financement des collectivités territoriales et de leurs groupements ainsi que la suppression de la taxe d'habitation sur les locaux meublés affectés à l'habitation principale. Du fait de la réforme de la fiscalité directe locale, dès 2020, les taux de la taxe d'habitation sont gelés à hauteur de ceux appliqués en 2019. Ainsi, les taux des deux taxes directes locales ont été maintenus à 18,45 %, pour la taxe sur le foncier bâti, et à 40,35 % pour celle sur le foncier non-bâti. Les dépenses ont été maîtrisées et gérées avec beaucoup de prudence et d'économie.

Le résultat de clôture budgétaire en fin d'année 2019 s'élevait à 678 066,79 € et a ainsi pu être affecté en 2020. Il a permis d'établir un budget prévisionnel en suréquilibre en section de fonctionnement (1) (les recettes étant supérieures aux dépenses), et équilibré en dépenses et en recettes d'investissement (2). Les montants des deux sections s'élèvent à 1 650 599 € en dépenses et 1 933 691 € en recettes.

L'excédent d'investissement s'élève à 54 822,87 € (recettes 228 817,11 € – dépenses 173 994,24 €) auquel il convient d'ajouter les restes à réaliser

(dépenses d'investissement engagées mais non mandatées au 31/12/2019) pour la somme de 97 750€, ce qui implique un besoin d'autofinancement en section d'investissement de 42 927,13 € au compte 1068.

Comment distinguer les sections de Fonctionnement et d'Investissement ?

(1) La section de fonctionnement comprend les dépenses et les recettes qui intéressent la gestion courante des services et qui, de ce fait, ont tendance à se renouveler chaque année. Celle-ci est en suréquilibre pour un montant de 1 352 030 € en dépenses et de 1 635 122 € en recettes (exemples de dépenses : frais d'entretien des bâtiments, des espaces verts ; exemples de recettes : produits divers des services à la population (cantine, garderie, reversements de l'intercommunalité, fiscalité directe et indirecte...).

(2) La section d'investissement comprend également des dépenses et des recettes. Elle regroupe des opérations exceptionnelles qui contribuent à accroître la valeur du patrimoine de la collectivité. Celle-ci est en équilibre pour un montant total de 298 569 € (exemples de dépenses: achat de matériels, acquisitions diverses, travaux ; exemples de recettes : autofinancement, emprunt, récupération de TVA, subventions...).

## ÉTAT CIVIL DE L'ANNÉE 2019

### NAISSANCES

BORON Clémence : le 2 janvier ; CARON Abel : le 22 janvier ; BECU Irma : le 15 mars ; SAUVAGE Akira : le 4 juin ; BAUMIER Nathanaël : le 3 juillet ; LEFEBVRE Elsa : le 6 juillet ; TABUTIN Izak : le 31 juillet.

### BAPTÊMES CIVILS

LHERBIER Raphaëlle : le 13 janvier ; CAPON Manoé : le 19 janvier ; GRARE-SCHULLER Soléïa : le 20 avril ; PERRUEZ Adam : le 11 mai ; DETEZ DE LA DREVE Antonin : le 28 septembre ; DUPONT Léa, Thomas, Sélène : le 23 novembre ; BECU Dièse : le 30 novembre.

### PACS

HARLE Alan et JACQUEMONT Justine : le 8 juillet ; HULEUX Aurélien et KRAWCZYK Olivia : le 8 juillet ; DELPLANQUE Benoît et PROT Sandy : le 28 novembre.

### MARIAGES

MAES Maxime et WESTEEL Naomie : le 1er mai ; BAILLOEUIL Daniel et ROKICKI Hélène : le 8 juin.

## ÉTAT CIVIL DE L'ANNÉE 2019

### DÉCÈS

LEMEUR Margaret épouse LOURDEL : le 7 janvier ; BILOT Jannine épouse CARRE : le 26 janvier ; GORLIER Marie-Paule épouse CREPIN : le 2 février ; LESOING Paulette veuve VANDEWYNCKELE : le 3 mars ; DUCHATEAU Bernard : le 12 avril ; LEBRUN Jean-Pierre : le 26 mai ; RINGEVAL Françoise épouse MARCHIENNE : le 4 septembre ; BLACHUCKA Wieslawa veuve SORNAT : le 27 octobre ; BARBIEUX Roger : le 28 octobre ; LAURENT Irène veuve MERLEN : le 4 novembre.

## À LA MÉMOIRE DE MONSIEUR JULES GRUSON



C'est avec une grande tristesse que nous apprenions en début d'année le décès, à l'âge de 98 ans, de Monsieur Jules GRUSON, doyen de notre village.

Depuis des décennies, il entretenait le calvaire qu'il chérissait tant, érigé au Hameau de la Chapelle en mémoire du lieutenant Henri Roland ISAACS. Ce calvaire, il en était le gardien. Il tondait l'herbe, plantait

des fleurs, n'hésitait jamais à prévenir Monsieur le Maire lorsqu'il ne pouvait prendre en charge seul l'évacuation d'arbres ou d'arbustes. Il vidait les déchets de la poubelle publique située à proximité et ramassait dans la limite du possible les dépôts "sauvages" laissés par des gens de passage sans scrupules et états d'âme.

Nous nous souvenons que c'était le plus heureux des hommes lorsque le calvaire avait été repeint à l'occasion du 100<sup>ème</sup> anniversaire du 11 Novembre 1918, par le personnel des services techniques municipaux.

Encore merci Jules, pour votre action bénévole au service de la collectivité durant ces nombreuses années.

Le Conseil Municipal adresse à Jacqueline, son épouse, à ses enfants et petits-enfants, ses sincères condoléances émues et attristées.

## LES COMMISSIONS FACULTATIVES

Le Maire préside de plein droit toutes les commissions municipales. Elles ont un rôle consultatif. Lors de réunions de travail, elles donnent un avis, après étude, sur chaque programme relevant de son domaine de compétence, avant que celui-ci ne soit soumis au Conseil Municipal.

### COMMISSION : FÊTES, CÉRÉMONIES ET

### VIE ASSOCIATIVE

Cette commission organise les manifestations officielles et assure le relais entre le Conseil Municipal et les associations. Elle est composée de : Serge CHIVOT, Adjoint délégué, Mélanie BECU, Laurence JOSSEE, Didier LANCEL, Corinne MOUQUET, Gérard GODET, Pascal CHIVOT, Michel LEGIERSKI, Sandrine BUZIAUX, Adélaïde ZIEBA, Marie-Josée DELAHAYE, Donat BOUTTEMY. N'oublions pas que la vie associative est un maillon essentiel de l'animation de notre village. Grâce aux nombreux bénévoles, notre commune dispose d'un tissu associatif important et diversifié.



# VIE MUNICIPALE

## LES COMMISSIONS FACULTATIVES

### COMMISSION : TRAVAUX, ENVIRONNEMENT ET ÉCOLOGIE

*La commission est chargée de mener les études préalables aux différentes exécutions de projets et de travaux. Elle propose des réponses adaptées à ces derniers ; les décisions revenant au Conseil Municipal. Celle-ci est composée de : Jean-Luc PECQUEUR, Adjoint délégué, Pauline NAYET, Jean-Michel GIVRY, Olivier DUBLEUMORTIER, Bertrand VASSEUR, Romain BECU, Gérard GODET, Gérard MAILLIOUX.*



### COMMISSION : COMMUNICATION ET NUMÉRIQUE

*La commission veille à coordonner, animer et communiquer sur les événements et les actions communales.*

*Celle-ci est composée de : Pauline NAYET, Adjointe déléguée, Béatrice BOUTEMY-MARTIN, Christian MARTIN, Cécile DUBLEUMORTIER.*



### COMMISSION : BUDGETS ET FINANCES

*Cette commission prépare les différents budgets de la commune, avec la Secrétaire de Mairie et Isabelle.*

*Elle est composée de : Roger POTEZ, Maire, Jean-Luc PECQUEUR, Pauline NAYET, Serge CHIVOT, Christelle PISZCZEK, Jean-Michel GIVRY, Jean BERGHE.*

### COMMISSION : CULTURE, JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES

*Cette commission a pour mission d'organiser, d'encourager, de promouvoir la connaissance, les initiatives culturelles avec éventuellement la participation d'associations. Celle-ci peut initier des conférences, des visites de musées, de monuments et d'expositions...*

*En ce qui concerne la jeunesse et les affaires scolaires, elle peut créer un temps d'expression pour les jeunes, les inciter à participer à la vie de la commune et ainsi leur permettre de mieux appréhender les droits et les devoirs des citoyens.*

*Celle-ci est composée de : Roger POTEZ, Mélanie BECU, Didier LANCEL, Corinne MOUQUET, Jean BERGHE, Raphaëlle MARCOIN.*

## INSTALLATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CCAS

Lors de la séance en date du 29 Juillet 2020, Roger POTEZ, Maire, Président du CCAS, a procédé à l'installation des délégués nommés au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de FEUCHY :

**Président** : Monsieur Roger POTEZ,  
**4 délégués élus par le Conseil Municipal** : Monsieur Didier LANCEL, Madame Laurence JOSSEE, Madame Corinne MOUQUET, Monsieur Frédéric RICHARD.

**4 délégués extérieurs désignés** : Madame Mauricette LEMOINE, Monsieur Daniel BAILLOEUIL, Madame Claudine MERCIER, Monsieur Jean BERGHE.

À cette occasion, Monsieur le Président a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres et les a déclarés installés dans leur fonction. Monsieur Didier LANCEL a été nommé Vice-Président. Il est chargé de faire fonctionner la commission du CCAS lorsque le Président est absent.

Une charte des valeurs communes explique aux nouveaux membres le rôle et mission du CCAS. Le but est de présenter les principes sur lesquels reposent son action. Il lui incombe de développer des activités dans le cadre légal et facultatif visant à assister et soutenir les populations concernées telles que : un accueil, une écoute et une réponse individualisée à toute personne qui s'adresse à ses services ; les personnes en situation de

handicap ; les personnes âgées ; les personnes et les familles rencontrant des difficultés sociales ; les enfants et adolescents ; la domiciliation au CCAS pour les personnes sans domicile stable ; l'aide aux combustibles ; le portage de repas à domicile ; la mutuelle communale pour tous ; le repas des aînés ; l'attribution de colis des aînés... Il est précisé que cette liste n'est pas exhaustive.

Le CCAS supporte dans la mesure de ses compétences, tant financièrement que techniquement, toutes ces actions sociales dans l'intérêt des habitants de la commune.

Les réunions se déroulent à huis clos. Elles sont confidentielles. Chaque membre en ce qui le concerne, doit respecter impérativement cette close compte tenu des sujets et des dossiers traités.

Chaque membre s'engage à : participer activement à la mise en œuvre de la présente charte ; respecter une confidentialité rigoureuse : aucun document, ni propos tenus lors des réunions, ne doit être dévoilé, garantissant ainsi la dignité et la protection individuelle de chaque citoyen ; se soucier des deniers publics ; se respecter mutuellement quelle que soit sa position, et faciliter la résolution des différences.

Cette charte a été validée par le conseil d'administration et ses termes ne peuvent être modifiés que par celui-ci.

## LE POINT SUR LE BEGUINAGE : UN PROJET AU COEUR D'UN PROGRAMME IMMOBILIER INTERGÉNÉRATIONNEL

C'est avec une attention toute particulière que les membres du Conseil Municipal ont pu connaître le 12 octobre dernier, l'avancement du projet résidentiel « FEUCHY : rue d'Athies ».

Une étude de notre territoire et de nos besoins a permis au groupe SIA HABITAT de se positionner et de nous proposer un projet de qualité, économe en énergie et respectueux de l'environnement.

Ayant à cœur de répondre au développement de notre commune, c'est par le biais d'une vidéo

projection commentée par un architecte urbaniste, que les conseillers municipaux ont pu découvrir un programme immobilier mixte et innovant comprenant : un béguinage de quinze logements de plain pieds ainsi que dix logements locatifs individuels et neuf lots libres de constructeurs.

Leur réalisation permettra de privilégier les liaisons douces et l'utilisation du paysage comme un lien intergénérationnel, en créant des espaces partagés et en favorisant ainsi les échanges et les rencontres entre les habitants.

# VIE MUNICIPALE

## REPAS DES AÎNÉS

*C'est sous la présidence de Roger POTEZ, Maire, qu'un groupe de travail restreint s'est réuni à deux reprises pour trouver une solution alternative au traditionnel repas des aînés, annulé en raison du contexte sanitaire lié à la Covid-19.*

*Après discussion, le groupe de travail a décidé d'offrir une invitation nominative à faire valoir au restaurant « Les Jardins de Saint-Laurent ».*

*Un courrier a été adressé à toutes les personnes âgées de 62 ans et plus, afin qu'elles se présentent en mairie pour s'inscrire et retirer leur invitation.*

*Pour se rendre au restaurant, elles devront impérativement se munir de celle-ci et la présenter au restaurateur. Une vérification sera alors effectuée suivant la liste fournie par le CCAS.*

*Par ailleurs et pour la sécurité des personnes, il est rappelé que le port du masque sera obligatoire dès l'arrivée sur le parking et pour tous les déplacements à l'intérieur de la salle. Il ne pourra être retiré qu'à table. Le nettoyage des mains sera demandé à chaque entrée dans le restaurant. Chaque table accueillera un nombre limité de convives pour des raisons de distanciation physique. Enfin, les danses ne seront pas autorisées.*

*Conscient du contexte sanitaire actuel, le groupe de travail a souhaité maintenir de façon différente cette manifestation festive pour le plaisir de nos aînés.*

*Si la situation d'urgence sanitaire devait être maintenue, la date limite de l'invitation personnelle arrêtée au 31/12/2020 serait alors prolongée.*



## COLIS DES AÎNÉS

*À l'occasion des fêtes de fin d'année, les membres du CCAS se sont réunis notamment, pour préparer le colis de Noël destiné à tous nos aînés Feuchyssois, âgés de 70 ans et plus.*

*Cette année encore, ils seront bien choyés !*

*Le Samedi 19 Décembre de 10H00 à 12H00, une permanence sera tenue à la salle des fêtes Guislaine DANIEL permettant ainsi à chacun de venir retirer son colis.*

*Compte tenu du contexte sanitaire, il a été décidé lors de cette réunion que toutes les personnes valides, devront obligatoirement venir chercher leur colis personnellement, ou le faire retirer par un tiers sur présentation d'un pouvoir, qui leur sera très prochainement adressé par le biais d'un courrier du CCAS.*

*Afin de préserver la santé de chacun, les colis des bénéficiaires qui ne pourront ni se déplacer, ni les faire retirer par une tierce personne, seront remis à leur porte.*

# VIE MUNICIPALE

## TRAVAUX

### FLEURISSEMENT DU CIMETIÈRE ET DU MONUMENT AUX MORTS



À l'occasion de la Toussaint, l'équipe des services techniques municipaux a planté des chrysanthèmes. Ces fleurs apportent une touche de couleur et de gaieté au niveau du cimetière et du monument aux morts place de la Mairie.

### ASTUCE DE DÉSHÉRBANT ÉCOLOGIQUE

Afin de désherber naturellement, tout en préservant votre environnement et la santé de vos animaux de compagnie et de la faune sauvage, il est possible d'utiliser une préparation faite maison à base de sel et de vinaigre. Ce désherbant est peu coûteux, facile à préparer et non toxique.

Recette :

Dans un bidon pulvérisateur de 5 litres, mélangez 250 grammes de sel et 3 litres de vinaigre blanc.

Complétez le reste avec de l'eau bouillante. Agitez le tout et pulvérisez.



### RÉNOVATION DU CAVEAU PROVISOIRE DU CIMETIÈRE



Les services techniques ont rénové, en juin dernier, le caveau provisoire du cimetière communal.

Une attention particulière a été apportée à l'imperméabilisation de celui-ci en appliquant une peinture antirouille sur les parties métalliques et un revêtement à forte élasticité sur les parois bétonnées.

# VIE MUNICIPALE

## TRAVAUX

### SIGNALISATION ROUTIÈRE ET STATIONNEMENT



Une nouvelle signalisation routière a été installée dans la commune afin de réguler la vitesse excessive des véhicules et d'accroître la sécurité de tous. Des panneaux de signalisation ont été posés rue de la Chapelle et rue de Fampoux.

Une zone 30 a été mise en place aux abords de l'école Joël COUVREUR, afin de sécuriser l'entrée et la sortie des élèves.

La Communauté Urbaine d'ARRAS est intervenue rue de la Chapelle pour matérialiser des emplacements de stationnement. Ceux-ci devraient permettre aux usagers un meilleur partage des emplacements de parking disponibles sur la chaussée et les trottoirs.

### INSTALLATION DE LANTERNES LED



La commune a procédé au remplacement des lanternes existantes par des LED, visibles rue des Acacias, au rond point et au parking de la salle des fêtes Guislaine DANEL, à l'Orée du Bois et au rond point de La Source.

# VIE MUNICIPALE

## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Cette année, la commémoration du 102<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice a laissé un sentiment de tristesse. La situation sanitaire et le confinement ont modifié considérablement le déroulement de la cérémonie. Elle a été célébrée en présence de Monsieur le Maire et d'élus, du Président et de membres de l'Association des Anciens

Combattants de FEUCHY.

Sur les directives de Monsieur le Préfet, celle-ci n'était pas ouverte au public. Un grand vide s'est très vite installé en raison de l'absence des enfants, qui habituellement, lisaient une lettre de poilu. Cette commémoration s'est donc déroulée en comité restreint en appliquant les gestes barrières.

Après un discours de mémoire, Monsieur Michel LEBLOND, Président des Anciens Combattants, a procédé à l'appel aux morts et aux victimes civiles. Le Maire, Roger POTEZ, a lu, quant à lui, « l'hommage rendu à tous les morts pour la FRANCE » transmis par Madame la Ministre Déléguée, chargée de la mémoire et des Anciens Combattants.

Deux gerbes ont été déposées aux pieds des monuments aux morts, place de la mairie et au cimetière du Commonwealth. Ces dépôts ont été suivis d'une minute de silence et de la diffusion des hymnes nationaux des deux pays. Ainsi, la mémoire des soldats morts pour la France a été honorée.

## VIE SCOLAIRE

### RENTREE DES CLASSES

Contrairement au confinement du printemps dernier et à la plus grande joie des enfants, le mois de septembre a été synonyme d'un retour pour tous à l'école Joël COUVREUR.

Cette rentrée fut marquée par le remplacement de Madame BRICARD qui, toujours titulaire de son poste d'enseignante, a obtenu pour cette année un poste provisoire de conseillère pédagogique. Elle a été remplacée par Madame RISBETZ, professeure des écoles depuis trois ans, suite à une reconversion professionnelle. Forte de ses expériences avec des élèves plus jeunes, cette dernière est ravie de s'occuper de la classe des CM2 pour l'année 2020/2021.

Du nouveau pour la rentrée : un projet associant les thèmes de la santé et de l'écologie a été mis en place par les enseignants. Celui-ci est né de l'idée de réduire la quantité de sucre présent dans les goûters des enfants. Proposer aux élèves de l'école de manger un fruit à la place de différentes friandises implique une réduction des déchets. À l'école maternelle, ce sont des fruits fournis par la municipalité et l'association « Ensemble pour l'école Joël COUVREUR » qui remplacent les yaourts sucrés.



Pour les classes de primaire, ce sont les parents qui jouent le jeu en donnant à leur enfant un fruit ou un goûter préparé dans une boîte réutilisable.

Un premier bilan positif peut être fait ! Les enfants ont pris de nouvelles habitudes alimentaires. La cour de récréation est désormais exempte de papiers, signe d'une prise de conscience en ce qui concerne les déchets et leur recyclage dans le composteur mis à leur disposition dans la cour.

Les animateurs des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) pourront faire un lien avec cette belle initiative en utilisant le compost lors de l'atelier "jardinage" prévu au printemps prochain.

# VIE MUNICIPALE

## VIE SCOLAIRE

### PROTOCOLE SANITAIRE

Depuis la rentrée des classes, le protocole sanitaire qui était en vigueur à un niveau élevé, et cela malgré son allègement par l'Éducation Nationale, a ensuite été renforcé à partir du 2 novembre.

Le principal changement pour l'école est le port du masque pour les élèves âgés de six ans et plus. Le Directeur de l'école indique que celui-ci est plutôt

bien supporté par les élèves qui ont une capacité d'adaptation très surprenante. Les récréations s'organisent désormais par classe, chacune leur tour. La désinfection des locaux est effectuée quotidiennement de manière approfondie par les agents municipaux. La mairie a également fourni à l'équipe enseignante tout le matériel nécessaire à la mise en place de ces mesures.

## ENFANCE ET JEUNESSE

### ACCUEIL DE LOISIRS



Pour les vacances de la Toussaint, ce sont 44 enfants qui étaient inscrits à l'Accueil de Loisirs. L'équipe d'animation a préparé de nombreuses activités afin de leur offrir une immersion dans le monde de « Charlie et la Chocolaterie ». Lors de la première semaine les enfants ont eu le plaisir de profiter d'un atelier consacré au chocolat, proposé par le restaurant « Les Jardins de Saint-Laurent ». Sofiane le pâtissier du restaurant, dit « Charlie » le temps de l'animation, est venu à leur rencontre et leur a fait découvrir le travail du chocolat sous différentes formes. Chaque enfant

a confectionné sa brochette de fruits et de bonbons, avant de la plonger avec envie dans la fontaine à chocolat. Le pâtissier très pédagogue a également montré comment créer une bûche de Noël devant les yeux émerveillés de nos apprentis chocolatiers qui ont ensuite participé à sa décoration. Les enfants ont passé un bel après-midi en compagnie de « Charlie » qui a ravi leurs papilles !

Lors de la deuxième semaine, le thème d'Halloween tant attendu par les enfants, est venu succéder à celui de « Charlie et la chocolaterie ». Les enfants ont découvert les aventures des « Trolls » au cinéma d'ARRAS. Ils ont également pu venir à l'Accueil de Loisirs dans leurs costumes les plus effrayants. Pour l'occasion, les animatrices leur ont préparé une boom dans un décor digne d'Halloween. Elles ont pu organiser une élection miss et mister halloween, un casino hanté ainsi qu'une chasse aux araignées.

Entre ateliers culinaires, séances à la bibliothèque, jeux, activités manuelles et cinéma, les enfants de l'Accueil de Loisirs n'ont pas eu le temps de s'ennuyer pendant ces courtes vacances !



# VIE CULTURELLE

## ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

### RENTRÉE

*L'école municipale de musique avait elle aussi repris ses activités.*

*L'équipe pédagogique composée de différents professeurs propose une formation musicale et instrumentale aux enfants comme aux adultes.*

*Les élèves de l'école de musique complètent leur formation musicale par l'apprentissage d'un instrument. Les professeurs Marie-France POTIER (flûte traversière), Marine DEROO (clarinette), Clémence VIVIEN (saxophone), Nicolas BRILLON (trompette, cornet et cor d'harmonie), Romain RENAUD (trombone et tuba), transmettent leurs connaissances lors des cours individuels.*

*Un orchestre dirigé par Marine DEROO permet également à chaque élève de pratiquer la musique en groupe.*

*En plus des cours consacrés aux instruments de musique, Gilles SECQ anime une chorale pour adultes et une seconde destinée aux enfants.*

*L'école municipale de musique se déplace également à l'école Joël COUVREUR grâce à Clémence qui, tous les ans, met en place des projets avec les enseignants et leur classe.*

*Les inscriptions à l'école municipale de musique sont toujours possibles.*

*Pour plus de renseignements, veuillez contacter la mairie au 03.21.21.45.00.*

## PRÉSENTATION D'INSTRUMENTS À L'ÉCOLE JOËL COUVREUR



*Le jeudi 15 octobre, quatre professeurs de l'école municipale de musique sont intervenus à l'école Joël COUVREUR afin de présenter différents instruments aux élèves.*

*C'est dans le respect des gestes barrière que les classes se sont succédées. Les enfants ont pu admirer et écouter les instruments des professeurs à l'initiative de cette présentation musicale.*

*L'objectif était de faire découvrir aux enfants la diversité des instruments proposés à l'école de musique et de pouvoir susciter l'envie à certains d'apprendre à jouer d'un instrument.*

*Peut-être avons-nous parmi les élèves de l'école de futurs petits prodiges de la musique ?*



# VIE CULTURELLE

## MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

### RETOUR SUR LES LECTURES PARTAGÉES



*Cette année, la sélection Tiot Loupiot n'a pas pu être présentée aux enfants à la médiathèque. Une série de vidéos a donc été partagée cet été sur le Facebook afin que chacun puisse découvrir les six albums proposés.*

*Le Coup de Cœur Tiot Loupiot est un prix littéraire dédié aux enfants jusqu'à 6 ans, proposé par l'Association Droit de Cité. Les enfants sont invités à choisir leur album préféré afin d'élire le livre le plus apprécié.*

*Malheureusement le prix a été annulé cette année.*

*Dès la rentrée, les enfants participant au biblionap ont à leur tour découvert les albums de la sélection. Ils ont voté. Les livres intitulés « Un gâteau au goûter », « Le chat » et « Pablo » se sont démarqués. Mais tous ont été appréciés.*

*Les vidéos sont encore disponibles sur la page Facebook de la médiathèque et les albums peuvent être empruntés.*

### LA MÉDIATHÈQUE FONCTIONNE EN CLICK AND COLLECT DURANT LE CONFINEMENT

*Suite aux décisions gouvernementales, la médiathèque de FEUCHY est de nouveau fermée durant le confinement. Le système de retrait et de dépôt de livres, cd, dvd et magazines, mis en place au printemps dernier sous forme de drive, reprend dans les mêmes conditions. Cette organisation permet à chacun de réserver des documents par l'intermédiaire du catalogue en ligne de la médiathèque, par mail ou par téléphone et de venir les chercher tout en bénéficiant d'une installation sécuritaire. Cela permet en effet une manipulation*

*des livres uniquement par la bibliothécaire avec un isolement des documents après leur retour en médiathèque.*

*La médiathèque continue de proposer aux personnes vulnérables de plus de 70 ans ou ne pouvant se déplacer, le service de portage de livres à domicile. Pour en bénéficier, il suffit de contacter la médiathèque par mail ou par téléphone. Le nombre de livres qui pourront être empruntés sera limité à trois par personne et seront récupérés par la bibliothécaire lors du passage suivant.*

#### Ouverture de la médiathèque

**Mardi : 16h30 - 18h00**

**Mercredi : 10h30 - 12h00 et 14h30 - 18h00**

**Jeu-di : 15h00 - 18h00**

**Samedi : 10h00 - 12h00**

**Portage à domicile  
Sur rendez-vous**

**Catalogue en ligne : [bibliothequefeuchy.opac-x.com](http://bibliothequefeuchy.opac-x.com)**

**Email : [bibliotheque@feuchy.fr](mailto:bibliotheque@feuchy.fr)**

**Téléphone : 03.21.21.45.08**



# VIE CULTURELLE

## MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

### ATELIER ZÉRO DÉCHET AVEC LES AMIS DU BOCAL

Le Samedi 10 octobre, la médiathèque a reçu l'association Les Amis du Bocal pour un atelier Zéro Déchet. Marie Laure et Eun Hee sont venues partager leur expérience avec les participants. La transmission de leurs connaissances sur le sujet est passée par la confection d'un déodorant et d'un dentifrice. Une fabrication beaucoup moins compliquée que ce que l'on peut imaginer. Ce moment convivial a été propice aux discussions. Chacun a pu s'interroger sur ses habitudes de consommation grâce aux intervenantes qui ont partagé leur mode de vie. Les échanges ont été très enrichissants et ont permis à tous de découvrir ou de confirmer leur volonté de s'inscrire dans une démarche de réduction des déchets et du fait maison.



### ATELIERS CITÉ NATURE



Mercredi 14 octobre, la médiathèque a accueilli deux animations de Cité Nature : « La maison de Lola » pour les 3-6 ans et « Moins de déchets pour la planète » destinée aux 7 – 12 ans.

Les petits ont découvert les gestes à effectuer pour éviter de polluer la planète, grâce à l'histoire de Lola. L'animateur a également expliqué par le biais d'un jeu comment s'y prendre pour trier les déchets.

Lors du deuxième atelier de l'après-midi, les plus grands se sont également interrogés sur les déchets. D'où viennent-ils ? Peut-on éviter de les produire ? Quels sont les choix que l'on peut faire dès l'achat de ce que nous consommons en magasin ? Après un exercice ludique pour découvrir le temps de décomposition des différentes matières, l'animateur a expliqué quels sont les meilleurs choix à faire lorsque nous faisons les courses.

Cet après-midi passé à la médiathèque a été synonyme d'amusement et de pédagogie, tout cela avec des participants motivés et intéressés. Tous sont maintenant des petits champions de l'écologie et portent attention aux gestes à effectuer au quotidien afin de protéger notre planète.



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## EXTRAITS DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2020

### - Etude et vote des subventions aux associations

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité de ses membres, d'allouer à chaque association ayant fait la demande pour l'année 2020, les subventions reprises, comme ci-après, pour un montant global d'enveloppe s'élevant à 5 680 euros :

ASSOCIATIONS CONCERNÉES	MONTANTS ALLOUÉS
Union Féminine	600
A.P.E.L	500
Anciens Combattants	300
COFF	300
Rencontres et Amitié	1000
Keepit Country	400
DDEN	100
Le Javelot Club	480
Étoile Sportive SLB FEUCHY	2000

## VOUS SOUHAITEZ LIRE L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX ?

Rendez-vous sur le site de la commune : [www.feuchy.fr](http://www.feuchy.fr) - rubrique "Vie municipale".



Accueil **Vie municipale** Vie pratique Enfance et Jeunesse Loisirs Actualités

Tapez votre recherche

### COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Tous les comptes rendus de réunions du Conseil Municipal.

CONSEIL MUNICIPAL, COMPTES RENDUS



Conseil Municipal -  
15/07/2020

01102020 | Télécharger le document  
Compte rendu de la réunion du  
Conseil Municipal du 15 juillet



Conseil Municipal -  
04/07/2020

01102020 | Télécharger le document  
Compte rendu de la réunion du  
Conseil Municipal du 4 juillet



Conseil Municipal -  
23/06/2020

01102020 | Télécharger le document  
Compte rendu de la réunion du  
Conseil Municipal du 23 juin



Conseil Municipal -  
10/12/2019

01102020 | Télécharger le document  
Compte rendu de la réunion du  
Conseil Municipal du 10

### LE MOT DU MAIRE



C'est avec plaisir que je vous souhaite la bienvenue sur le nouveau site internet de la commune de FEUCHY, l'une des 39 communes composant la Communauté Urbaine d'Arras.

[> Lire la suite](#)

### NOUS CONTACTER



Mairie de Feuchy  
4, place de la Mairie  
62223 Feuchy

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## TOUTES LES AIDES POUR RENOVER MON LOGEMENT

*Pour rénover son logement, améliorer son confort énergétique, réduire ses factures de chauffage ou aménager sa salle de bains, de nombreuses aides financières et subventions existent et peuvent vous permettre de financer une très large partie de vos travaux.*

*Perdus dans les démarches ? La Maison de l'Habitat Durable de la Communauté Urbaine d'ARRAS est à votre disposition pour échanger sur la pertinence de votre projet, vous conseiller sur les travaux les plus adaptés, vous informer sur les aides financières et subventions et vous aider dans vos démarches administratives.*

*Pour un projet d'amélioration énergétique ou de maintien à domicile, les services sont joignables par téléphone du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 au 0800 62 62 62 (numéro gratuit) et peuvent vous accueillir, sur rendez-vous, dans les locaux de la Communauté Urbaine d'ARRAS.*

*Vous pouvez aussi les contacter par courriel à l'adresse suivante : [habitat@cu-arras.org](mailto:habitat@cu-arras.org)*



## LA MUTUELLE POUR TOUS

*Votre commune se mobilise pour votre santé et vous donne la possibilité d'adhérer à une mutuelle pour tous. La commune n'est en aucun cas distributeur du contrat ni engagée financièrement. Chaque habitant choisit de souscrire ou non. Si vous souhaitez faire un comparatif ou avoir davantage d'informations sur la mutuelle (garanties, tarifs, services), vous pouvez demander un rendez-vous individuel auprès de Madame CAILLIEREZ Catherine, votre conseillère représentante de l'Association Mandarine, par téléphone au 06.86.65.53.32 ou par mail : [caconseils@outlook.com](mailto:caconseils@outlook.com).*

## LA FIBRE

*La fibre optique se déploie à FEUCHY. 248 logements de la commune sont raccordables à la fibre optique depuis le début d'année. Vous pouvez vérifier l'éligibilité de votre logement à la fibre en consultant le site suivant : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique> et vous rapprocher du Fournisseur d'Accès à Internet (FAI) ou opérateur de votre choix pour savoir si celui-ci commercialise une offre fibre optique.*



## SOS VOIRIE



*Si vous constatez une dégradation (nids de poules) de la chaussée dans notre commune, vous pouvez la signaler au service "SOS voirie" de la Communauté Urbaine d'ARRAS, qui possède la gestion des voiries communales depuis le 1er janvier 2017.*

*Pour toute demande d'intervention, ce service est à votre disposition gratuitement 24h/24 et 7j/7 au numéro vert : 0800062000 ou par mail : [sosvoirie@cu-arras.org](mailto:sosvoirie@cu-arras.org).*

# INFORMATIONS MUNICIPALES



## DISTRIBUTION DE RATICIDE ET DE SEL DE DÉNEIGEMENT



Une distribution de raticide et de sel de déneigement, réservée uniquement aux habitants de la commune, aura lieu le **samedi 28 novembre de 9h00 à 12h00**, au local cyclo situé place de la mairie.

Pour une meilleure efficacité, nous demandons aux Feuchysois de bien vouloir procéder à la dératisation le même jour, à savoir le **dimanche 29 novembre 2020**. Nous vous conseillons de porter des gants jetables avant de manipuler les sachets de raticide fournis.

Pour le retrait du sel de déneigement, merci de vous munir d'un sac résistant ou de tout autre contenant, à votre convenance.



RETROUVEZ-NOUS SUR NOTRE SITE  
INTERNET ET SUR FACEBOOK



## BLOC NOTES 2020

### SAMEDI 28 NOVEMBRE 2020

Distribution de sel de déneigement et de raticide de 9h00 à 12h00, à la salle du cyclo, place de la mairie

### VENDREDI 18 DÉCEMBRE 2020

Distribution des friandises de Noël aux enfants des écoles Joël COUVREUR et Notre Dame du Bon Conseil

### SAMEDI 19 DÉCEMBRE 2020

Distribution des colis de 10h00 à 12h00 à la salle des fêtes Guislaine DANIEL, aux aînés valides ou représentés. Et livraison à domicile à partir de 14h00 pour ceux qui ne peuvent se déplacer

